



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

21/08/2013

Dossier complet le

21/08/2013

N° d'enregistrement

F04213P0079

1. Intitulé du projet

Création d'une passerelle piétonne franchissant les voies ferrées dans la commune de Haguenau

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes de la Région de Haguenau (CCRH)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Claude STURNI, Président de la CCRH

RCS / SIRET

2 0 0 0 3 0 5 8 3 0 0 0 1 3

Forme juridique

Administration publique générale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7° a)	Passerelle d'une longueur comprise entre 60 et 70 mètres

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une passerelle piétonne protégée des intempéries traversant les voies ferrées,
au niveau du Pôle d'Echange Multimodal (Pôle Gares).

4.2 Objectifs du projet

La passerelle aura une double fonction:

- de transport en permettant l'accès aux quais de la gare via des escaliers et des ascenseurs.
- de connexion inter-quartier, en s'inscrivant dans la continuité des itinéraires piétons.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont envisagés sur une durée d'environ 15 mois, de l'été 2016 à l'été 2017:

- 6 mois environ d'études et d'approvisionnement
- 4 mois environ de travaux de génie civil sur site
- 5 mois environ d'assemblage, lancement, équipement et travaux annexes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La passerelle pourra être empruntée par les piétons en double sens. Elle permettra aux usagers du train d'accéder directement aux quais. Elle absorbera une partie des flux de voyageurs empruntant actuellement le souterrain d'accès aux quais et constituera un itinéraire piéton entre le centre-ville et les quartiers au-delà des voies ferrées.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La passerelle devra faire l'objet d'une autorisation préalable à l'exécution des travaux visée par l'article L.621-31 du code du patrimoine car elle est située dans le périmètre de protection de monuments historiques.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Néant.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur	65 mètres environ
Largeur utile	3,5 mètres
Niveau de la passerelle	6 mètres au-dessus des voies ferrées
Ascenseurs et escaliers de part et d'autres des voies ferrées et sur chaque quai	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Pôle gares: Pôle
d'échange multimodal
de Haguenau.

Coordonnées géographiques¹

Long. 07°46'55" E Lat. 48°48'87" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

La passerelle s'inscrit dans la première tranche de travaux relatifs au réaménagement du Pôle d'Echanges Multimodal, concernant plusieurs maîtrises d'ouvrage (RFF, SNCF, CG67, CCRH). Ces travaux s'échelonnent sur la période 2013 - 2017 et comprendront la mise en accessibilité de la gare, la restructuration du bâtiment voyageur, le réaménagement d'une partie du souterrain au Nord de la gare, l'aménagement d'abris vélos et la reconfiguration du parvis de la gare (cf plan en Annexe 1 non obligatoire).

Le Pôle d'Echange Multimodal fera ensuite l'objet de phases de travaux qui interviendront à des échéances plus lointaines et dont le financement n'est pas encore déterminé. Chaque tranche de travaux sera fonctionnellement indépendante.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le sol sur les emprises de la passerelle est occupé par les voies ferrées, le parvis de la gare et un parking pour les véhicules légers.

L'ensemble du foncier concerné est maîtrisé par RFF, la SNCF et la Ville de Haguenau.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 19 novembre 2012.

Règlement applicable à la zone du projet : celui de la zone URb.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Non concerné

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Haguenau, approuvé le 22/04/08. La zone de projet se situe à 3km environ des zones de bruits identifiées.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet ne figure pas dans la base de données BASOL.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet se situe à environ 3 kilomètres de la forêt indivise de Haguenau classée en Zone de protection spéciale et à 550 mètres d'un site Natura 2000 à Chiroptères.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètre de protection de monuments historiques (cf plan situé en Annexe 2 non obligatoire).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet correspond au faisceau ferroviaire en zone urbanisée. La migration de Chiroptères entre leurs aires de repos et de nourrissage a été étudiée. La zone de projet se situe dans une proximité relative d'un axe de déplacement théorique des chiroptères. Compte tenu de sa nature et de l'orientation de la passerelle, le projet ne semble pas aller à l'encontre de la bonne migration de cette espèce (cf plan en Annexe 3 non obligatoire)
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est concerné par le risque sismique car il se situe en zone 3 (risque modéré). Cet élément sera pris en compte dans les principes de construction.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet enjambe des voies ferrées sur lesquelles le passage des trains génère des vibrations.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité ferroviaire contraint le projet à limiter les émissions lumineuses de la passerelle en raison du risque que peuvent représenter d'éventuelles interférences.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ABF est sollicité dans le cadre du projet global de réaménagement du Pôle Gares. Ses prescriptions sont intégrées tout au long de la conception et de la réalisation du projet. (Cf Annexe 4 non obligatoire)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La passerelle constituera la réponse à la problématique de l'accès aux quais par les personnes à mobilité réduite. Elle conférera de nouveaux usages en termes d'accès aux fonctionnalités du pôle d'échange et de déplacement piéton entre les quartiers situés de part et d'autre des voies ferrées.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La création de la passerelle piétonne s'inscrit au sein d'emprises ferroviaires dans la partie urbanisée de la commune de Haguenau. Les caractéristiques et l'usage attendus du projet ne semblent pas aller à l'encontre des enjeux de préservation de la biodiversité, notamment des déplacements théoriques des chiroptères. Les incidences recensées au 6.1 du présent formulaire (risque sismique, vibrations) feront l'objet d'une attention particulière lors de sa réalisation et de son exploitation. Il en est de même pour les prescriptions de l'ABF qui sont d'ores et déjà intégrées. Par conséquent, le projet ne nécessiterait pas la réalisation d'une étude d'impact.



8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à HAGUENAU le, 05 août 2013

Signature



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-président,
André ERBS